

PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2021-12-14 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à son siège social au 752, rue St-Joseph à Saint-Louis, le mardi 14 décembre 2021 à 19h30 à laquelle sont présents :

Mesdames les administratrices Isabelle Hébert, Julie L'Homme, Marguerite Desrosiers et messieurs les administrateurs Guy Robert, Marcel Therrien, Yvon Daigle, Denis Benoît, Richard Gauthier, Gilles Bernier, Richard Potvin, Gilles Hébert.

Sont absents : Annick Corbeil, Sylvain Lafrenaye, Robert Charron, Jonathan Fortier.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alain Jobin, président par intérim.

Sont également présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière, monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

12.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

12.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

21-12-85 Sur la proposition de Marcel Therrien  
Appuyée par Richard Potvin  
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

12.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2021 (c.c.)

21-12-86 Sur la proposition de Julie L'Homme  
Appuyée par Denis Benoît  
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2021 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

12.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 9 novembre au 3 décembre 2021 a été remis aux directeurs pour information.

12.5 Rapport financier au 30 novembre 2021 (c.c.)

La secrétaire-trésorière dépose l'*État des activités financières* du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2021.

12.6 Comptes à payer

21-12-87 Sur la proposition de Marcel Therrien  
Appuyée par Yvon Daigle  
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 6 décembre 2021, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **96 065,44\$**.

Jacqueline Lavallée,  
Directrice générale et greffière-trésorière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de novembre et décembre pour un montant de **16 979,72\$** (réf. : liste du 6 décembre 2021).

#### 12.7 Correspondance

Aucune correspondance.

#### 12.8 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

##### 12.8.1 Renouvellement 2022 – Mutuelle des municipalités du Québec (c.c.)

Les administrateurs ont reçu copie du renouvellement de la police d'assurance de la Mutuelle des Municipalités du Québec. (Police # MMQP-03-R10010)

21-12-88

Sur la proposition de Yvon Daigle  
Appuyée par Richard Gauthier

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre renouvelle la police d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'année 2022, au montant de 16 804,53\$.

##### 12.8.2 FQM Services, coopérative de solidarité – Adhésion (c.c.)

21-12-89

**ATTENDU QUE** plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques, technologiques et d'évaluation foncière adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

**ATTENDU QUE** FQM Services, coopérative de solidarité (FQMS) a été constituée à ces fins, le tout sans but lucratif;

**ATTENDU QUE** la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de FQMS, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts de qualification de FQMS, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec FQMS;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Gilles Bernier et résolu à l'unanimité des administrateurs :

**QUE** la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre souscrive à vingt (20) parts de qualification de FQMS pour un montant total de deux cent dollars (200\$);

**QUE** la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre adhère à la FQMS à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de FQMS;

**QUE** monsieur Alain Jobin, président par intérim, soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre y compris le contrat de membre à intervenir avec FQMS;

**QUE** monsieur Alain Jobin, président par intérim, soit autorisé à agir à titre de représentant de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

12.9 Varia ouvert

12.10. Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

12.11 Levée de la séance

21-12-90

Sur la proposition de Marcel Therrien  
Appuyée par Denis Benoît  
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

---

Alain Jobin,  
Président par intérim

---

Jacqueline Lavallée,  
Directrice générale et greffière-trésorière